

Les méthodes choisies dans l'enseignement/apprentissage des différentes langues et de leur degré d'adaptation aux attentes des apprenants.

Baayou Ahcène
université de Jijel

Le statut de la langue française en Algérie a fait couler beaucoup d'encre en plus des débats houleux dans les plateaux de télévision comme dans les colloques nationaux aux seins des universités du pays. L'Algérie est le seul pays du Maghreb qui reste avec une position opaque concernant le statut de la langue française pourtant « *butin de guerre* » comme disait le défunt Kateb Yassine. Depuis l'indépendance du pays en 1962, le système politique en Algérie a affiché des velléités à l'égard de la langue de l'ennemi d'hier. Ce patriotisme poussé à l'extrême a ses effets sur le système éducatif et universitaire ce qui explique en partie l'échec de l'apprentissage de cette langue et dans cette langue (Abid, 2003).

Selon les politiques adoptées par les gouvernants ; la langue française change méli-mélo de statut sans pour autant que les manières et méthodes d'enseignement/apprentissage changent. La formation des enseignants n'est pas adaptée à la nouvelle donne, plutôt à un soi-disant programme antidote en vue de l'amélioration de l'apprentissage de la langue française. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la langue française est la langue de scolarisation, d'information scientifique et par dessus-tout de fonctionnement des institutions de l'état et cela en contradiction avec la politique d'arabisation prônée depuis les années 80 par le système politique algérien.

Pourquoi les CEIL ont-ils changé la tâche qu'initialement leur a été assignée ?

Arabiser les enseignants qui ont subi leur formation en langue étrangère (en français) n'est pas chose aisée particulièrement ceux des sciences humaines. Assia Djebbar, n'a-t-elle pas quitté l'université en 1987 et s'est installée en France signe de son mécontentement à l'égard d'une décision irréfléchie. Le Japon une des troisièmes puissances économiques mondiales après les USA et la Chine étudie en anglais sans aucune arrière pensée, pourtant le pays de l'oncle Sam est derrière le largage de deux bombes

atomique le 5 et le 9 août 1945. Les nations qui se respectent n'oublient pas leur Histoire parce que l'histoire est la mémoire des peuples sans pour autant y rester otage. Comme dit l'adage chez nous ce qui est dans le cœur est dans le cœur. La fin doit justifier les moyens. Le CEIL se trouve dans une position embarrassante : arabiser ou franciser et quelle démarche adopter.

Peu importe la manière avec laquelle le savoir est transmis, l'essentiel, le but sera atteint quitte à utiliser la langue hébreu. Le CEIL est contraint d'aller à l'encontre de la tâche pour laquelle il a été créé à cause du nombre important des langues enseignées et qui ont pris le pas sur l'objectif premier à savoir l'arabisation des enseignants universitaires. La science n'a ni frontières ni nationalité, elle est universelle au même titre que les langues. Il m'est interdit de dire à l'ambassadeur du Royaume Unie : pourquoi parlez-vous l'arabe ? Ce serait une aberration. « Demandez la science du berceau au tombeau » hadith du prophète Mohamed(BSSL) sans nous dire le choix de la langue. Je me suis donné de la peine pour chercher s'il y a dans notre religion (Islam) des versets coraniques ou hadiths concernant le choix de la langue, je n'en ai pas trouvé. Les CEIL implantés à travers le territoire national ont du pain sur la planche vu le nombre d'étudiants en nette croissante chaque année. Les méthodes d'enseignements adoptés sont désormais l'affaire des didacticiens et pédagogues.

En dépit de toutes les mesures prises à l'encontre de la langue française pour l'écarter du système éducatif, elle a résisté tant bien que mal comme étant langue étrangère numéro un. Elle est aussi la langue d'enseignement à l'université dans les disciplines scientifiques. Beaucoup d'intellectuels algériens ont en soulevé les contradictions des gouvernants quant au statut de la langue française en Algérie. Taleb Ibrahim (1995) avance l'idée que l'école produit des apprenants « semi-lingues », autrement dit, les élèves n'ont ni la maîtrise de la langue mère ni la langue étrangère. (p.61) Une autre femme didacticienne Dalila Morseli dit « des analphabètes bilingues »

De plus, l'université accueille chaque année des centaines de bacheliers inscrits en première année français LMD avec juste un niveau A1 ce qui influe énormément sur la capacité d'accéder au savoir surtout dans les disciplines scientifiques où l'enseignement

est en langue française. Ces lacunes langagières se répercutent sur l'apprentissage des différentes spécialités. Les nouveaux débarqués éprouvent des difficultés majeures à acquérir des connaissances ou lire de la documentation en langue française en vue de la préparation d'un exposé. L'étudiant est donc dans l'incapacité totale de produire un écrit via la langue française.

Ces étudiants ce sont eux-mêmes qui viennent désarmés en début d'année de chaque rentrée universitaire s'inscrire dans les centres d'enseignement intensif des langues (CEIL) demandant aux enseignants qui les prennent en charge, de les armer de ce qu'ils n'ont pas sur le plan linguistique et aussi sur le plan méthodologique. Au niveau du CEIL, nous sommes confrontés à des niveaux hétérogènes : les étudiants venant d'autres disciplines et dont la langue française est vraiment leur talon d'Achille, un public de professionnels spécialiste dans le domaine mais pas la langue, ce qui nous amène à dire quel français enseigner ? Le FOS ou, je préfère dire, le FOU (français sur objectif universitaire). Le français sur objectif spécifique (FOS) n'est pas une expression française comme on le sait. Elle est venue de l'autre rive de La Manche « English for specific purposes ». C'est une méthode à l'issue de laquelle l'apprenant est sensé acquérir des compétences communicatives et scripturales. Les objectifs de cette méthode pédagogique sont dans un premier temps la facilitation pour les professionnels et les spécialistes dans le domaine les deux compétences précitées (l'oral et l'écrit). Dans un second temps permettre l'interaction avec les collègues locaux ou étrangers en cas de voyage pour des stages scientifiques et de documentation. Dans un troisième temps, permettre aux étudiants inscrits au CEIL d'accéder aux connaissances par le biais du français et de ne compter que sur leur autoformation. En dernier lieu, les CEIL ont leur projet final, celui d'autonomiser le public et lui donner l'occasion d'utiliser un français correct qui lui sera utile et utilisable dans des situations de communication.

On constate que les étudiants inscrits au CEIL sont dépourvus pour leur majorité de connaissances linguistiques et en même temps méthodologiques. On s'échine parfois à leur apprendre les notes d'un cours magistral. Quant à la bilittéracie, c'est un véritable casse tête. On a l'impression qu'ils sont novices, que la langue

française est une première découverte, pourtant tous vous disent que la faute leur revient. Le manque d'intérêt pour les langues étrangères était leur dernier souci. Arrivé à l'université, l'étudiant se trouve face à un dilemme, celui d'une documentation majoritairement en langue française et son incapacité à y accéder faute de son niveau qui est à ras de terre dans cette langue.

Quelle méthode adopter pour la formation du public du CEIL ?

Les langues avant qu'elles ne soient écrites, elles sont d'abord orales. Nul n'est venu du ventre de sa mère plume en main. C'est une question d'apprentissage. Je me permets de proposer des pistes notamment didactiques afin de rendre accessible via le CEIL l'apprentissage de la langue française devenue malheureusement une hantise morale pour nos universitaires. Une formation serrée en upstream from comme aiment à la désigner les anglais. La mise à niveau par un renforcement linguistique est nécessaire au public du CEIL dans le but de baliser les besoins de chaque étudiant pour pouvoir y remédier.

Former également les enseignants du FOS, car j'estime que l'enseignement dispensé aux étudiants du FOS n'est pas le même que celui donné comme enseignement du français général. L'enseignement du français général est beaucoup plus ambitieux dans ses objectifs qui sont fixés à long terme et dicté par une tutelle alors que celui de FOS est circonstanciel, si j'ose le dire, et doit être adapté aux besoins de l'apprenant qui dit en termes clairs et nets « je suis là pour apprendre à parler et écrire le français que je n'ai pas acquis pendant mon cycle primaire, moyen et secondaire. » Le principe étant de faire éclipser l'angoisse de l'étudiant et le mettre dans une situation d'apprentissage sereine en développant chez lui le plaisir d'apprendre. Évoquer le FOS, c'est envisager sans nul doute « le contexte ». Selon Robert Galisson et Puren : « *En diactologie, la contextualisation, en tant que pratique de décroisement systématique de l'espace étudié, de dilatation de l'objet d'étude à la dimension de l'environnement qui conditionne son existence, constitue l'antidote du réductionnisme et le garant d'une prise de conscience exigeante de la complexité. Une formule comme « rétablir le contexte pour retrouver le complexe »* (1999 :77). Si le centre de formation intensif des langues (CEIL) demeure un véritable outil de formation au service

des enseignants et étudiants, il le restera pour toujours tant que la langue française en particulier et les autres langues étrangères en général n'auront pas la place qu'elles méritent dans les programmes éducatifs. La qualité pédagogique de l'enseignement en Algérie laisse à désirer surtout quand on sait que l'école algérienne se nourrit de son propre déchet. En effet, un nouveau licencié ou mastérisant n'ayant pas trouvé un débouché ailleurs s'oriente vers la direction de l'éducation de son lieu de résidence pour déposer un dossier en vue d'un recrutement ou d'une vacation et le résultat est illico presto connu. Permettez-moi de vous citer un exemple avéré. Une enseignante vacataire recrutée pour enseigner le module de compréhension de l'oral disait aux étudiants : « mon classe, la paragraphe, c'est moi qui a fait. Elle continue à écorcher les oreilles des étudiants en leur disant : « j'ai parlé de vous à eux. »

Les CEIL ont initialement été créés pour promouvoir la recherche scientifique et l'ouverture sur le monde extérieur. Or, il y a eu un revirement dans les tâches pédagogiques à cause du déclin de l'enseignement des langues étrangères notamment le français. Les capacités actionnelles des étudiants sont en deçà de ce qu'attendaient les enseignants. La bilittéracie est l'une des faiblesses et carences des apprenants. Même une pédagogie différenciée ne peut, dans l'immédiat, subvenir à leur besoin. C'est un travail de longue haleine qui demande de véritables spécialistes dans la matière pour mettre fin à la médiocrité du niveau de nos apprenant au moins en langue française.

Le revirement dans la tâche du CEIL est dû au fait que le français meurt à petit feu et il faut une armada de pompiers pour éteindre ce petit feu qui avec le temps a pris de l'ampleur. La déconfiture de l'école algérienne depuis les années 80 a fait que les choses arrivent à ce stade de la dégradation dans tous les domaines de la vie. Le passage des élèves d'un niveau à un autre suivant les quotas sans réfléchir aux conséquences qui peuvent en découler par la suite est derrière ce marasme linguistique. Que nous le voulions ou non, le français est ancré dans le quotidien des algériens sans être la langue officielle du pays. C'est la langue de l'acquisition du savoir, c'est pourquoi nos étudiants ont compris tardivement qu'il faut rattraper le temps perdu grâce aux CEIL.

Il est temps qu'une volonté politique puisse rendre les choses comme elles étaient. Le niveau de l'algérien d'antan dépasse de loin celui d'aujourd'hui en dépit du niveau des enseignants qui nous ont appris la langue de Molière et qui ne dépasse pas, dans le meilleur des cas, la 4^{ème} année moyenne. Le constat est alarmant, le prophète Mohamed que la bénédiction soit sur lui nous a recommandé de demander la science fût-elle en Chine. Or, en Algérie beaucoup de zéloteurs ont précipité une arabisation tous azimuts en abêtissant des générations par les changements des programmes : une fois le français est étudié à la troisième année primaire, une fois à la quatrième année laissant place à un pseudo monolinguisme si on peut l'appeler ainsi.

Les CEIL se démêlent tant bien que mal pour préserver « ce butin de guerre » malgré les difficultés rencontrées en enseignants qualifiés ayant l'art et la manière de transmettre le savoir. Le revirement dans les tâches est dicté par la volonté de répondre à une demande de plus en plus croissante des étudiants des universités qui se sont trouvés sans arme face à des disciplines scientifiques qui ne respectent pas une seule langue pour les étudier. L'analphabétisme n'est plus seulement celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais plutôt celui qui ne maîtrise qu'une seule langue ou qui ne maîtrise pas l'internet. Le monde avance chaque jour d'un pas de géant dans tous les domaines scientifiques alors que chez nous, la problématique des arabophones et francophones est toujours d'actualité dans les débats politiques oubliant qu'une langue n'a pas de frontière et qu'elle est juste un instrument d'interaction ni plus ni moins. Il est, à mon sens, désormais nécessaire d'appeler Le FOU et non seulement le Fos étant donné le flux humain qui désire s'inscrire au CEIL. Là où le bât blesse, ce sont les étudiants universitaires qui sont les plus nombreux à occuper les bancs des sales de CEIL.

En conclusion, le constat est là et il est alarmant. On a des générations d'universitaires embroussaillées. « *Celui qui apprend la langue de l'autre peut se prémunir de son mal* » disait notre Prophète (QSSSL). À l'heure d'une mondialisation ambiante où la mobilité individuelle est devenue monnaie courante, où l'interculturel envahit les foyers des algériens, la maîtrise de plus de sa langue maternelle est d'une importance fondamentale pour

tous les algériens soucieux d'améliorer leur capacité langagière dans des situations de communication auxquelles ils seront confrontés. Le CEIL n'est qu'un moyen pour appréhender la langue ou les langues étrangères loin de tout conflit politique. Une évaluation est utile et doit être engagée sur place dans le but de définir les besoins du public et confectionner des programmes à la mesure de chaque niveau (voir Asselah, 2000).

L'Algérie n'a pas besoin de porteur de diplômes, plutôt d'une élite qui pourra faire face aux défis d'un monde où la loi du plus fort est toujours la meilleure. Pour cela, toutes les institutions du pays doivent œuvrer pour une meilleure formation de l'individu algérien. Le meilleur investissement, c'est dans les ressources humaines, car un peuple bien instruit, éduqué n'aura pas besoin de l'autre dans sa vie. Il n'y a pas d'indépendance pour un pays qui se nourrit de ce qu'il ne produit pas, qui se vêt de ce qu'il ne tisse pas. Le CEIL initialement installé pour répondre à une demande accrue d'un public en mal de compréhension de langues, se voit par la force des circonstances changer du centre d'enseignement intensif des langues au centre alphabétique des langues. Ce revirement dans sa tâche est la conséquence de l'échec de l'école algérienne qui 50 ans après l'indépendance ne s'est pas encore réveillée de sa léthargie.

Les chances de réussite des étudiants dans leurs domaines technique ou littéraire augmenteront à condition que les enseignants prennent en considérations les spécificités des objectifs pédagogiques et les adapter à la mesure de chaque apprenant en vue de former au sens large du mot le public inscrit au FOS ou FOU. Pour toutes ces raisons, le FOS et le FOU doivent aller de l'avant et coordonner pour trouver la meilleure solution qui parviendrait à surpasser tous les obstacles de l'apprentissage des langues étrangères.

Références bibliographique

1. Abid-Hocine, S. (2003). Analyse de la situation linguistique en Algérie. *Revue ératrude Litte et Sciences Humaines*, vol. 3, pp.11-13
2. Asselah-Rahal, S. (2000). Étude micro socio linguistique ou plurilingue et communicationnelles des pratiques bilingues

- (arabe-français et kabyle français) chez deux familles immigrées. Thèse de Doctorat, Université Rennes 2.
3. Bessonnat, D. (1995). La prise de notes au collège. *Pratiques*, 86, pp. 53-70
 4. Boch, F. (1998). Les pratiques de réécriture dans l'enseignement secondaire. *Lidil*, 17, pp. 57-64.
 5. Boch, F. (2000) Prise de notes et écriture conceptuelle à l'université. *Pratiques*, 105/106, pp. i37-155
 6. Bouchard, F., C, et Pochard, J.L. (2003). Le cours magistral et son double, le pycopié : relations et problématique de réception en L2. In pluralité des langues et pluralité des supports, Lyon, presse de L'ENS
 7. Caubert, D. (1998). Alternance de codes au Magreb, pourquoi le français est-il arabisé ? in plurilinguisme, *alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingues*, p. 122.
 8. Galisson, R., Puren, C., 1999, La formation en questions, CLE international
 9. Taleb Ibrahim, k. Les Algériens et leur(s) langue (s). Éléments pour unr approche sociolinguistique de la société algérienne (p. 420) Alger, Dar El Hikma.